

Très-chère Mère,

que je viens d'écrire à mon Père vous pourra servir de réponse sur ce qu'il vous a plu me mander touchant mon retour à Pasques. Je ne scaurois m'imaginer pourquoi c'est qu'on me veut empêcher de parachever ce qu'on n'a pas trouué de raisonnable de me faire commencer. Je voudroy que l'on creut que ce n'est pas quelque menu plaisir recherché qui me tient icy, mais bien une occasion propre et long temps desirée, laquelle au regard de mon aage je ne voy pas comment r'attraper si une fois elle m'eschappe. Ce n'est pas non plus que je perde mon temps à me pourmener. Tout au contraire, je suis souvent par deux ou trois jours sans bouger seulement du logis; et tache d'avancer mes études aussi bien que les affaires particulieres de mon petit Mère et ma santé propre me le veulent permettre. De façon que c'est grande facherie de voir que je ne scauroye me satisfaire à moy mesmes sans le déplaisir de ceux qui ont à me commander. Je prie donc, que, puis que vous estes d'avis que je ne soye pas icy à la despençe de mes costes, on mette un peu ces considerations de trop d'obligation à costé; auxquelles je pense avoir aucunement satisfait; et qu'on ne borne pas mes desseings si précisément de trois ou quatre jours plus ou moins.

Le mariage de vandre regarde à ce qu'on tient est assuré, c'est une niche deultier qu'il va espouser, au despit de beaucoup de vanderhoffen. B. B. qui n'avoient point attendu leur cassade de ce costé là. Pour ce qui est de moy je vous

100000 francs, je n'ay pas crainte de me faire pendre de si bonne heure.
 Je vous recommande à vos prières, et à la bonté de Dieu.
 Je suis, Mère, votre affectionné fils,
 Jean-Baptiste.

Très-chère mère
 Quand on voudra me r'apporter au logis je desire qu'on n'aille pas de me faire un peu la courir pour ce qui est de l'argent, et la balle-casse de la rambrière.
 Je suis, Mère, votre affectionné fils,
 Jean-Baptiste.

Je suis plus obligé que
 jamais à votre bonté
 et à la bonté de Dieu.
 Jean-Baptiste.